

Paris, le 3 mai 2017

**LETTRE AUX PORTEURS de PARTS I du FCP « ROCHE-BRUNE EURO
PME » (code ISIN : FR0011659945)**

Madame, Monsieur,

Vous détenez des parts I du Fonds Commun de Placement « ROCHE-BRUNE EURO PME » (le « Fonds »), et nous vous remercions de votre confiance.

La société de gestion, ROCHE-BRUNE ASSET MANAGEMENT, a décidé d'abaisser le montant minimum de souscription initiale de 500 000 euros à 200 000 euros.

Cette modification entrera en vigueur le **9 mai 2017**.

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus du Fonds sont tenus à votre disposition au siège social de la société de gestion ROCHE-BRUNE ASSET MANAGEMENT au 15-19 avenue de Suffren-75007 PARIS et sont disponibles sur son site internet : <http://www.roche-brune.com>.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI).

Votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter.

En vous remerciant pour la confiance que vous voulez bien nous témoigner, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Bruno FINE
Président

